

Course en circuit à Hockenheim, 28.-20.6. 2010, N° visa ASS 10-027/NI+
Sonderreglement / Règlement particulier
 en complément du règlement standard pour Racing Weekends ASS 2010
 et du règlement standard de l'ASS pour les courses en circuit 2010

I Programme provisoire

	24h00	Clôture des inscriptions
Mardi 09.06.2010		
Jeudi 17.06.2010	13h00 - 20h00	Accès au parc des concurrents
Ven. à Di. 18.-20.6.2010	07h00 - 20h00	Accès au parc des concurrents
Vendredi 18.06.2010	dès 08h00	Tests
Vendredi 18.06.2010	dès 12h15	Essais libres chronométrés et qualifications
Samedi/Dimanche 19./20.6.2010	selon horaire	Essai qualificatif et course

II Compléments de l'inscription annuelle

Les compléments suivants concernant cette manifestation font partie intégrante de l'inscription:

2.2.	Secrétariat de course	«Rennbüro» à la maison Sachs ou parc des concurrents		
	Responsable	Kupferschmid Walter		+41 (0)79 422 50 93
	Heures d'ouverture	Jeudi	Vendredi	Samedi
		13h45 à 18h30	07h45 – 17h30	08h00 – 09h00

2.3.	Officiels/ Personnel	Nom/Prénom	Domicile	Licence	Téléphone
	Directeur de course	WEBER Heinz	D-Stuttgart	RL SPA	
	Vice directeur de course	KUPFERSCHMID W.	CH-Goldiwil	RL int 0044	+41 79 422 50 93
	Chef des C. Techniques	EBERT Rainer	D-Reutlingen	TK SPA	
	+ CT série Renault	TURATI Reinhold	CH-Uetikon	TK int 0234	+41 79 249 96 95
	+ CT série FLJ	SCHLERFER K.-P.	D	TK int D	+49 172 310 58 36
	Chronométrage/Calcul.	SDO, Bernd Jung	D-Nürnberg	ZN SPA1058764	+49 172 884 76 07
	Président du jury	EIGNER Leo	D-Ostfildern	SK SPA1036165	
	Commissaire Sportif	GOTTSCHICK Günther	D-Fellbach	SK SPA	
	Commissaire Sportif CH	NOSER Werner	CH-Dübendorf	SK int 0027	+41 79 817 95 80

3. Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage officiel se trouve à la tour Mobil. Les listes de résultats seront disponibles env. une demi-heure après l'affichage auprès des responsables de série

- 4.1.** En accord avec la DMSB, les participants des séries qui figurent dans le règlement particulier de la manifestation concernée, seront soumis à l'autorité sportive et disciplinaire de l'ASS. De ce fait, les procédures de réclamation et d'appel seront appliquées selon les dispositions de l'ASS. C'est donc le tribunal d'appel de l'ASS qui sera compétent pour d'éventuels appels dans le cadre de la manifestation approuvée par l'ASS.

4.4 Séries et voitures admises

a) **Séries suisses**

LO Formule Renault 2.0

www.wsr-switzerland.ch

LO Coupe Clio 2010

www.wsr-switzerland.ch

LO formule lista junior

www.formellistajunior.com

b) **Pilotes indépendants de toutes catégories de voitures avec carnet technique valable**

de l'ASS, du DMSB et d'autres ASN, pour autant qu'elles peuvent être intégrés dans les différentes séries de course LO.

5. Parcours

Les courses auront lieu sur le circuit du Hockenheimring (variante GP). La longueur de la piste est de 4.574 km. Elle est parcouru dans le sens de l'aiguille de la montre.

7.4 Prescriptions de bruit

Les prescriptions de bruit sont appliquées selon le règlement standard ASS pour les courses en circuit.

10.1 Inscriptions

Les pilotes de la LO Coupe Clio, de la LO Formule Renault et les pilotes individuels doivent s'inscrire selon l'art. 11.1 de l'inscription annuelle directement auprès de la Race PromO Sarl.

Clôture des inscriptions: 9 juin 2010. Les pilotes de la Formule Lista Junior s'inscrivent directement auprès du responsable de série Sepp Binder. Toutes les inscriptions ne sont valables que si les droits d'engagement ont été versés jusqu'à la clôture des inscriptions selon les indications dans l'inscription annuelle.

11 DROITS D'INSCRIPTION y inclus 2 essais libres chronométrés de vendredi

11.1 Les droits d'inscription pour les doubles manches se montent à 1'120.00 Euros resp.

1'625.00. CHF et comprennent l'inscription à 960.00 Euros ainsi que 2 essais libres chronométrés le vendredi à 80.00 chacun. Les tests sont à régler directement à l'organisateur ou à Race PromO.

14 NUMEROS DE DEPART

14.1 Les numéros de départ doivent être placés bien visiblement durant toute la manifestation des deux côtés du véhicule ainsi que sur le capot avant (à 45° vers la gauche, vu de l'avant). Les chiffres ne peuvent être découpés que si cela est prévu ainsi sur le plan de décoration approuvé par la série. Les véhicules dont les numéros de départ ne sont pas conformes seront refusés. Chaque pilote ne disposant pas de numéros de départ fixes (séries) recevra sur demande trois jeux de numéros de l'organisateur.

15.2 Pré-grille de départ

La pré-grille pour les véhicules qui n'ont pas de boxes se trouve derrière les boxes FIA sur la voie de sécurité menant à la courbe précédant la ligne d'arrivée. Les véhicules doivent se présenter sur la place de départ qui leur est attribuée au plus tard 20 minutes avant l'heure de départ prévue. Un départ des boxes n'est pas possible lors de ces courses. Les véhicules qui ne se trouvent pas sur la piste au moment de la fermeture du portail de sortie devront partir du passage des stands.

15.3 Briefings des pilotes

Les briefings des pilotes auront lieu selon l'horaire publié dans les dernières instructions à la **maison Sachs** ou au **Pavillon (rez-de-chaussée)**.

20.1 Pole-Position

La meilleure position de départ est devant à gauche.

23.3 Boxes

En principe il n'y aura **pas de boxes** pour les séries suisses. Selon les informations de l'organisateur, tous les boxes sont déjà occupés. Les boxes pré-réservés sont à régler directement à l'organisateur.

24.1 Parc fermé

Après les essais qualificatifs et les courses tous les véhicules doivent être amenés immédiatement au parc fermé. Cela est aussi valable pour des voitures accidentées ou se trouvant dans le passage des stands à la fin des qualifications ou des courses. Dès que le drapeau à damier est agité, toutes les interventions sur les voitures (y compris le contrôle de la pression d'air et/ou la lecture de données) sont interdites jusqu'à ce que le parc fermé est levé.

30.2 Podium / Remise des prix

Immédiatement après être arrivé au parc fermé, les trois pilotes les mieux classés de la série de course doivent se rendre au podium situé près du départ/arrivée. La remise de prix pour un tiers des concurrents classés aura lieu au même endroit.

32 Dispositions finales

En ce qui concerne toutes les éventualités non mentionnées dans le règlement standard ou le présent règlement particulier, il incombe aux Commissaires Sportifs de décider selon les règlements applicables.